SFD Société Française de Dermatologie et de Pathologie Sexuellement Transmissible

FONDS DE DOTATION
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE

JE SOUTIENS LA RECHERCHE
en dermatologie

La peau est notre cause !

2025

FONDSDEDOTATION.SFDERMATO.ORG

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Fonds de dotation de la Société Française de Dermatologie est un organisme de mécénat qui peut bénéficier des financements de tous pour aider la SFD à accomplir ses missions :

- Favoriser les progrès dans la prise en charge des patients atteints de maladie de peau.
- Amplifier le soutien à la recherche par un financement participatif du grand public et des entreprises privées.
- Développer la formation à la recherche sur toutes les pathologies dermatologiques.

Plus de 1.600.000 € ont ainsi pu être attribués en 2024 au financement de la recherche et de la formation à la recherche.

LA GOUVERNANCE

Le Fonds de dotation de la SFD est administré par un Conseil de 11 membres comprenant dermatologues libéraux ou salariés et dermatologues hospitaliers ou hospitalo-universitaires, et la présidente de la SFD en exercice. Il est assisté d'un Comité de pilotage et d'un directeur exécutif.

Le Conseil d'Administration du FDD

Le Fonds de dotation de la SFD (FDD) a été créé en 2013, avec pour missions de promouvoir et de valoriser la recherche en Dermatologie et en pathologie sexuellement transmissible.

POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA RECHERCHE EN DERMATOLOGIE GRÂCE AUX DONS

Le fonds de dotation de la SFD profite d'un dispositif fiscal favorable, dans le cadre du mécénat : les entreprises peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur **de 60 % du montant des versements** ; pour les particuliers, une réduction d'impôt sur le revenu égale **à 66 % du montant des sommes versées** est accordée, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Par ailleurs, les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.

COMMENT NOUS AIDER À FINANCER LA RECHERCHE EN DERMATOLOGIE ?

3 possibilités s'offrent à vous :

Financement de la recherche

1. Financement d'un projet dans le cadre de l'appel d'offres semestriel
2. Financement d'un appel d'offres exceptionnel

3. Financement de la formation à la recherche

- Bourses Master, Doctorat
- Bourses Post-Doc
- Bourses de mobilité

Tous les ans, le FDD sollicite des partenaires industriels et particuliers pour aider à financer la recherche et la formation à la recherche via des dons.

abbvie · ArchiMed · Capfinances · K-STORES · Lilly · LEO · SUN PHARMA · AMGEN · BIODERMA · BIOTECHNOLOGIES GREENTECH · Eucerin · Pierre Fabre · L'ORÉAL Cosmétique Active · Bristol Myers Squibb · Celgene · ISISPHARMA DERMATOLOGIE · janssen · Pierre Fabre Oncology · NOVARTIS · FONDATION PIERRE FABRE

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

1

La SFD et son FDD lancent chaque année 2 AO (Appels d'Offres) semestriels pour la recherche : l'un au printemps, l'autre à l'automne. Ces appels d'offres sont dotés chacun de 300.000 Euros. Cette somme est répartie entre les projets retenus par le Conseil Scientifique de la SFD.

QUELS SONT LES PROJETS DE RECHERCHE RETENUS ?
Ces projets de recherche émanent de laboratoires de recherche rattachés aux universités, INSERM, CNRS partout en France mais aussi de dermatologues hospitaliers ou libéraux investis dans la recherche clinique.

COMMENT LES PROJETS DE RECHERCHE SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?
Les projets de recherche sont proposés par les dermatologues et les chercheurs via une soumission en ligne, puis évalués par des experts externes et retenus après discussion collégiale au sein du Conseil Scientifique. Ils sont ensuite validés par le Conseil d'Administration de la SFD.

Vous pouvez financer ces projets de **2.000 à 50.000 euros**.
Le Conseil Scientifique indépendant attribuera votre don de manière aléatoire ou ciblée selon votre demande.

FINANCER UN AO EXCEPTIONNEL

2

Plusieurs sociétés ont financé des Appels d'offres Exceptionnels par le passé :

- Dermatite Atopique (175.000 €)
- Mélanome (150.000 €)
- Carcinome cutané (150.000€)
- Psoriasis (100.000€)
- Microbiome cutané (300.000 €)
- Maladie de Paget (50.000 €)
- Dermatoses faciales (40.000 € x 2)
- HS (80.000 €)

...

Vous pouvez aussi financer un appel d'offres exceptionnel sur l'un de vos sujets de prédilection.

Le montant est à votre discrétion (minimum 30.000 €).

Nous sommes à votre disposition pour discuter des modalités.

FINANCER LA FORMATION À LA RECHERCHE

3

Chaque année au printemps sont aussi lancés les Appels d'Offres de formation à la recherche (bourses).

Il s'agit là d'aider à financer des étudiants en master, des doctorants, des postdocs ou encore des bourses de mobilité.

Ce financement permet à des dermatologues diplômés (et membres titulaires de la SFD) ou en fin de formation (statut de Juniors de la SFD), d'effectuer un stage de recherche expérimentale ou de recherche clinique dans le cadre d'une formation de type Master 2, Doctorat ou Post-doctorat.
Il ne s'agit pas d'un complément de salaire, car ces bourses s'adressent à des personnes en disponibilité complète sans ressources financières.

La sélection des dossiers retenus est faite par un Comité des Bourses indépendant.

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Bourse de Master/Doctorat : 45.000 €
- Bourse de Post-doctorat : 45.000 €
  55.000 € à l'étranger
- Bourse de mobilité à l'étranger : 65.000 €/12 mois
  ou 32.500 €/6 mois

Vous pouvez faire le choix d'un financement complet ou partiel de l'une de ces bourses.

COMMUNIQUER

Pour communiquer, relayer ses soutiens et promouvoir la recherche, le Fonds de dotation utilise plusieurs canaux :

- son site internet propre avec toutes les actualités sur les appels d'offres et projets de recherche
- le site de la SFD
- les réseaux sociaux
- ses NewsLetters
- le Service de Presse de la SFD

fondsdedotation.sfdermato.org
Le site du Fonds de dotation

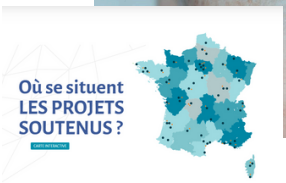

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

sfdermato.org
Le site de la SFD

Depuis la création du Fonds de dotation, la SFD a ainsi pu financer 132 stages :

16 pour mobilité recherche à l'étranger
3 post-doc
4 doctorants
22 thèses d'université
88 Master 2

DERMATO-INFO

Et suivez aussi le site internet grand public de la SFD et du FDD

Avec ses plus de **2 Millions** de visiteurs, c'est **LE** site de référence sur la peau en dermatologie francophone.

dermato INFO
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE

Vidéos, tutos, fiches patients, hub des maladies de la peau, relais sur les réseaux sociaux, l'indispensable de l'informations sourcées et vérifiées.

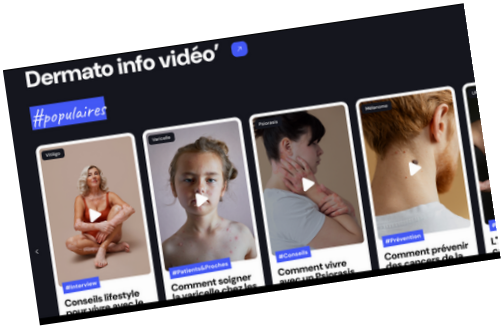

UN PROJET INNOVANT : MOBIL'DERM

Mobil'Derm est un projet pilote de **dermatologie itinérante** destinée à rapprocher le dermatologue des patients en zone de désert médical afin de les réintégrer dans le parcours de soins.

Les premières régions sillonnées par Mobil'Derm sont

2025

Région Nouvelle-Aquitaine

Début 2026

Région Hauts-de-France

Suivez-nous sur mobilderm.sfdermato.org

Il s'agit de **consultations** avec des dermatologues (et non du dépistrage uniquement) prises en charge par l'Assurance Maladie et intégrées dans le système de santé via les partenaires institutionnels (CPTS, ARS, Régions, Départements, Ministère)..

Si vous souhaitez vous engager dans une aventure médicale novatrice et à long terme ; que vous voulez aider à répondre à un vrai enjeu de société et à des besoins qui vont s'amplifier dans les années à venir ; si vous voulez contribuer à tisser du lien social dans des zones où la précarité et l'exclusion sont fréquentes ainsi que réduire les inégalités d'accès aux soins et améliorer la prise en charge des patients, venez nous rejoindre !

Mobil'Derm est soutenu par des financements privés (Fondation Renault Group, industriels de la santé) mais nous recherchons des soutiens à longs termes pour pérenniser le projet.

COMMENT FAIRE ?

Vous êtes une entreprise :

Le schéma ci-dessous vous récapitule les différentes possibilités qui vous sont proposées pour financer la recherche ou la formation.

Financement de la recherche

1. Financement d'un projet dans le cadre de l'appel d'offres semestriel — de 2.000 € à 50.000 €
2. Financement d'un appel d'offres exceptionnel — + 30.000 €

3 Financement de la formation à la recherche

Bourses Master, Doctorat	Bourses Post-Doc	Bourses de mobilité
45.000 €	45.000 €	65.000 €

Vous pouvez faire le choix d'un financement complet ou partiel de l'une de ces bourses

N'hésitez pas à contacter l'un des membres du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation de la SFD ou le directeur exécutif de la SFD, si vous souhaitez aider au financement de la recherche ou de la formation à la recherche et si l'une des options proposées vous intéresse, ou pour plus d'informations.

COMMENT FAIRE ?

Vous êtes un particulier :

Si vous êtes un particulier, vous pouvez aussi aider au financement de la recherche en dermatologie.

En scanant le **QR code** ci-dessous, vous accédez directement à notre plateforme de dons pour un règlement sécurisé en ligne.

Nous avons besoin de vous !

RAPPEL : Les particuliers peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Par ailleurs, les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.

Fonds de Dotation

de la Société Française de Dermatologie

SFD

MAISON DE LA DERMATOLOGIE
10 CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
01 43 27 01 36
fondsdedotation@sfdermato.org

FONDSDEDOTATION.SFDERMATO.ORG